



Société française d'héraldique & de sigillographie

Titre	Martin Doué (Lille, 1572-1638). Un peintre en armoiries et poursuivant d'armes en Flandre
Auteur	Dominique DELGRANGE
Publié dans	<i>Revue française d'héraldique et de sigillographie - Études en ligne</i>
Date de publication	juin 2018
Pages	25 p.
Dépôt légal	ISSN 2606-3972 (2 ^e trimestre 2018)
Copy right	Société française d'héraldique et de sigillographie, 60, rue des Francs-Bourgeois, 75003 Paris, France
Directeur de la publication	Jean-Luc Chassel

Pour citer cet article

Dominique DELGRANGE, « Martin Doué (Lille, 1572-1638). Un peintre en armoiries et poursuivant d'armes en Flandre », *Revue française d'héraldique et de sigillographie – Études en ligne*, 2018-1, juin 2018, 25 p.

http://sfhsrfhs.fr/wpcontent/PDF/articles/RFHS_W_2018_001.pdf

**REVUE FRANÇAISE D'HÉRALDIQUE
ET DE SIGILLOGRAPHIE**

Adresse de la rédaction : 60, rue des Francs-Bourgeois, 75141 Paris Cedex 03

Directeur : Jean-Luc Chassel

Rédacteurs en chef : Caroline Simonet et Arnaud Baudin

Comité de rédaction : Clément Blanc-Riehl, Arnaud Baudin, Pierre Couhault,
Jean-Luc Chassel, Dominique Delgrange, Hélène Loyau, Nicolas Vernot

Comité de lecture : Ghislain Brunel (Archives nationales), Jean-Luc Chassel (université Paris-Nanterre),
Marc Gil (université Charles-de-Gaulle-Lille III), Laurent Hablot (EPHE), Laurent Macé (université
Toulouse-Jean-Jaurès), Christophe Maneuvrier (université de Caen), Christian de Mérimod (musée
national des Monuments français), Marie-Adélaïde Nielen (Archives nationales),
Michel Pastoureau (EPHE), Michel Popoff (BnF), Inès Villela-Petit (BnF)

ISSN 1158-3355

et

**REVUE FRANÇAISE D'HÉRALDIQUE
ET DE SIGILLOGRAPHIE
ÉTUDES EN LIGNE**

ISSN 2006-3972

© **Société française d'héraldique et de sigillographie**

SIRET 433 869 757 00016

Martin Doué
(Lille, 1572-1638)
Un peintre en armoiries
et poursuivant d'armes en Flandre

Dominique DELGRANGE

Les artistes qui ont réalisé des peintures héraldiques au XV^e et au XVI^e siècle pour les ducs de Bourgogne, puis les princes de la Maison de Habsbourg, ont été repérés dès le XIX^e siècle par Léon de Laborde¹ à partir des comptes de l'État bourguignon, principalement dans ceux de la « recette générale » conservée aux Archives départementales du Nord à Lille². Nous voyons apparaître dans cette suite de documents les noms de Bauduin de Bailleul, Hue et Jean de Boulogne, Jean Pentin, Pierre Coustain, Jean Hennecart, peintres des étendards et des drapeaux, des panneaux armoriés des chevaliers de la Toison d'or pour les ducs Philippe le Bon et Charles le Téméraire³. Les cérémonies funèbres étaient l'occasion d'afficher de nombreux écus et objets armoriés. Ainsi, Jacques Van Lathem a peint plusieurs centaines d'écus, de toutes dimensions, pour les funérailles de l'empereur Maximilien organisées à Malines en 1519⁴. Plus d'un siècle auparavant, en 1389, « Aumant le peintre » a œuvré en Hainaut pour le service funèbre du comte Guillaume III⁵.

Les noms des peintres en armoiries du XVI^e et du XVII^e siècle apparaissent dans les comptabilités, mais on parvient assez difficilement à les rapprocher d'une production. On croit aujourd'hui pouvoir identifier l'auteur du manuscrit (vers 1545) de la « Marche de Lille »⁶ et du plus ancien recueil d'armoiries des « rois de l'Épinette » (1565)⁷ comme

1. Léon, marquis de Laborde (1807-1869), auteur de l'étude documentée : *Les ducs de Bourgogne : études sur les lettres, les arts et l'industrie pendant le XV^e siècle, et plus particulièrement dans les Pays-Bas et le duché de Bourgogne*, 3 vol., Paris, 1849-1852, ainsi que d'*Essai de catalogue des artistes des Pays-Bas*, Paris, 1849.

2. Le présent article apporte des précisions complémentaires à celui que nous avons fait paraître pour la première fois en néerlandais sous le titre : « Martin Doué, (Rijssel 1572-† 1638). Vlaams heraut en wapenschilder », *Heraldicum disputationes*, n°3, 2011, p. 96-110.

3. AD Nord, Lille, série B. Ces peintres sont cités dans : Paul MARTIN, « Les étendards bourguignons du Musée historique de Saint-Gall », *RFHS*, t. 2, n°3-4, 1939, p. 104-128.

4. AD Nord, B 2286, f°309v°.

5. AD Nord, B 7916, f°46. Cette information m'a été communiquée par Monsieur Ludovic Nys, Université de Valenciennes, qu'il m'est agréable de remercier ici.

6. BM Lille, ms. Godefroy 187, édité une première fois par Joseph VAN DRIESTEN, avec des vignettes peintes à la main, en 1884, et plus récemment par François BONIFACE et Michel POPOFF, *Armorial de la Revue française d'héraldique et de sigillographie – Études en ligne* – 2018-1

© Société française d'héraldique et de sigillographie, Paris, 2018

étant Nicolas Tournemine, poursuivant d'armes de la ville de Lille. C'est un autre héraut d'armes, Guillaume Rugher, actif à Lille jusqu'à la fin des années 1580, que François Boniface a récemment identifié comme pouvant être l'auteur de plusieurs armoriaux⁸.

Peintres en armoiries en Flandre, Artois, Hainaut au XVII^e siècle

Le besoin de reconnaissance sociale avait généré, pour les classes très aisées issues du patriciat urbain et imitant les habitudes de la noblesse féodale, le besoin d'étaler des décors héraldiques, en particulier à l'occasion des cérémonies funèbres. L'usage des armoiries personnelles à la guerre ou lors des fêtes était réservé la plupart du temps aux souverains, à la très haute noblesse et aux corps de troupes au service d'un prince ou d'une communauté, qu'il s'agisse des milices des villes ou des corporations, gildes des métiers... Les joutes et les tournois étaient tombés en désuétude, en particulier à Lille où le fameux et quasi légendaire jeu du « roi de l'Épinette » avait cessé depuis la fin du XV^e siècle⁹. À partir de la fin du XVI^e siècle, il apparaît que pour un noble ou pour un patricien, les occasions fournies pour afficher en public des armoiries personnelles se limitent peu à peu aux cérémonies funéraires.

Les armoiries et les emblèmes familiaux sont employés pour la décoration héraldique des chapelles, des cabinets d'armes, sur les panneaux d'obit, les monuments funéraires et les pierres tombales, jusque sur les petits écus peints sur bois ou sur carton portés par les personnes accompagnant le cortège funèbre, à l'instar de ce qui se faisait et continue à se pratiquer pour les princes, en ayant soin de respecter les préséances et la représentation de la hiérarchie sociale. Il existe à cette époque une importante demande, un véritable marché commercial, pour la production d'éléments héraldiques considérés comme des preuves d'affirmation d'ancienneté et de renommée des lignages. Une clientèle fortunée s'adresse aux peintres et aux organisateurs de funérailles, experts en matière d'affaires protocolaires et en ornements héraldiques. Les fonctions de peintre en armoiries et de héraut d'armes se rejoignent ici pour satisfaire la demande. Appelés à exécuter les tableaux armoriés servant en particulier à ces cérémonies funéraires, les peintres tiennent des registres contenant des indications généalogiques et héraldiques. Présents à l'occasion

Flandre wallonne dit de la Marche de Lille, 1543-1544, Les Sources généalogiques des Provinces du nord, Wattignies, 2001.

7. BU Villeneuve d'Ascq, ms. 104. Voir : François BONIFACE, *Les Rois de la Fête de l'Épinette de Lille, 1283-1486. Biographies, héraldique, sigillographie*, Wasquehal, 2014 (préface de Mireille JEAN).

8. François BONIFACE, « Les armoriaux de la bibliothèque de Victor Bouton peints au XVI^e siècle par Guillaume Rugher », *RFHS*, t. 69-70, 1999-2000, p. 101-116. Voir l'annexe 1 en fin d'article. Guillaume Rugher était connu du père Menestrier, mais fautiveusement orthographié « Rucher » : ...*Guillaume Rucher, héraut d'armes du titre de Haynaut, a fait un gros volume des Rois de l'Épinette à Lisle en Flandres. C'est une cérémonie, ou une feste dont il a décrit les joutes, tournois, noms, armoiries, livrées, & équipages de divers seigneurs qui s'y rendoient de divers endroits, avec le catalogue des rois de cette feste*. (Claude-François MENESTRIER, *Le véritable art du blason et l'origine des armoiries*, Lyon, 1675, p. 64).

9. À propos des tournois de l'Épinette de Lille, voir : Lucien DETREZ, *La fin des tournois à Lille vers 1470*, Lille, s.d. ; Richard BARBER et Juliet BARKER, *Les tournois*, 1989, Paris, p. 55-57 ; Evelyne VAN DEN NESTE, *Tournois, joutes, pas d'armes dans les villes de Flandre à la fin du Moyen Âge (1300-1486)*, collection *Mémoires et documents de l'École des chartes*, vol. 47, Paris, 1996. Des armoriaux restituent les noms des participants, membres du patriciat lillois : Michel POPOFF, *Armorial des rois de l'Épinette de Lille*, Paris, 1984 ; BONIFACE, *Les Rois de la Fête*, cité n. 7. Certaines copies de cet armorial ont été « manipulées » au XVI^e siècle afin de faire entrer dans une liste prestigieuse des familles en quête de respectabilité, comme le suspectait déjà Henri FREMAUX en 1911 (« La vérité sur les Rois de l'Épinette », *Bulletin de la Commission historique du département du Nord*, t. 28, p. 213-223) et, en appelant de nombreux témoignages, comme montré par François Boniface dans : « Le manuscrit 104 de la Bibliothèque Interuniversitaire de Lille et la falsification des Armoriaux des rois de l'Épinette », *Bulletin de la commission Historique du Nord*, t. 45, 1991, p. 5-19.

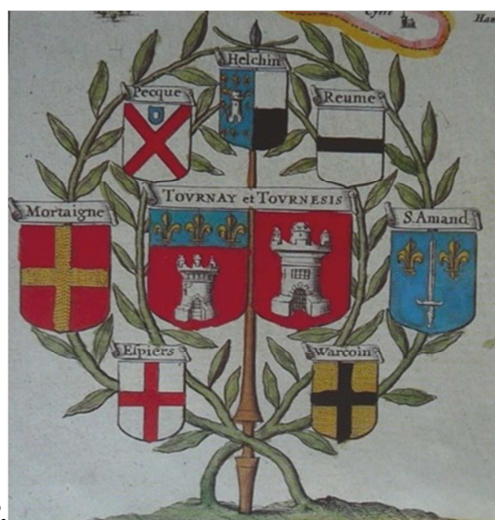
des offices où ils remettent cierges décorés d'écus, installent des tentures ornées d'armoiries, ils font disposer dans les églises et les chapelles les emblèmes des défunts ; à tel point que si la fonction de héraut d'armes amène à dessiner ou à peindre des armoiries, l'inverse est vrai, un artiste peut exercer à un moment ou à un autre un des devoirs de l'office d'armes. Hérauts et peintres semblent issus du même milieu. Ainsi en Lorraine, Jacques Callot, fils du roi d'armes des ducs, sera dessinateur et graveur¹⁰ ; aux Pays-Bas espagnols, le graveur bruxellois Sybrecht Waterloos officie lors des funérailles de l'archiduc Albert en tant que héraut de Frise¹¹.

Martin Doué, peintre héraldiste lillois, poursuivant d'armes

Antoine Doué, « natif de Tourmignies »¹², est le père de Jean¹³. Martin, fils du second, naquit à Lille en 1572. Fils d'un bourgeois par achat, il devient bourgeois de Lille par relief le 18 janvier 1597. Il épouse Catherine Blauwart avec qui il a cinq enfants : Antoine, Pierre, maître verrier, Jeanne, Jean, tailleur d'images¹⁴ et Gilles. Il demeurait à Lille, principale ville de la Flandre wallonne, place des Patiniers, tenant boutique à l'enseigne de « L'image de Saint Luc », puis rue des Frères Mineurs.



1.



2.

1. Armoiries de la Flandre wallonne (Gallo Flandria)

2. Armoiries de Tournai et du Tournésis

Illustrations (détails) d'après des dessins de Martin Doué repris par Guillaume Blaeu¹⁵ pour l'édition de « Flandria illustrata » d'Antoine Sanderus (milieu du XVII^e s.).

Bibliothèque royale de Belgique, Cabinet des manuscrits, ms. 16823

© Bibliothèque royale de Belgique

10. Jean Callot, héraut d'armes « Lorraine », metteur en scène de la pompe funèbre du duc Charles III à Nancy en 1608, était le père du graveur Jacques Callot († 1635).

11. Luc SMOLDEREN, « La médaille des funérailles de l'archiduc Albert », *Revue belge de numismatique et de sigillographie*, t. 150, 2004, p. 157 et s.

12. Tourmignies, village de l'ancienne châtellenie de Lille, situé entre Pont-à-Marcq et Mons-en-Pévèle.

13. Bourgeois de Lille, « par achat » le 8 novembre 1549.

14. En 1649. AD Nord, 2B11 : 26 (483).

15. Gustave CAULLET dans : *De gegraveerde onuitgegeven en verloren geraakte tekeningen voor Sanderus « Flandria Illustrata »*, Courtrai, 1908, p. 49, indique que des cartes de l'édition Blaeu de 1638 portent la mention ou signature : *Auctore Martino Doué – Gallo Flandrio*, omise dans les éditions postérieures. Martin Doué et l'éditeur Guillaume Blaeu décédèrent tous deux en 1638.

Revue française d'héraldique et de sigillographie – Études en ligne – 2018-1

© Société française d'héraldique et de sigillographie, Paris, 2018

Martin Doué est connu pour avoir exécuté une carte descriptive de la *Flandre gallicante et partie de la Flandre Flamingante si avant que le diocèse de & évêché de Tournay s'étend...* (fig. 3) offrant au regard un véritable petit armorial, trois-cent-seize armoiries, celles des autorités civiles, religieuses et des familles en vue, gravées dans des cadres placés dans la périphérie¹⁶.



3. Carte de la Flandre wallonne (Baillages de Lille, Douai et Orchies y compris le Tournaisis) dédiée en 1623 à Très haute, très puissante et sérénissime princesse, Isabelle, Clara, Eugenia, infante des Espagnes, princesse souveraine des belges...

Marque d'imprimeur : un singe dans un cartouche ; au dessous « MALGRÉ L'ENVIE ». Papier, 115 x 127 cm. AM Lille, 17463¹⁷.

© Bibliothèque municipale de Lille

16. François de DAINVILLE, *Cartes anciennes de l'Eglise de France*, Paris, 1956, p. 29-30. Cette carte est connue à peu d'exemplaires selon l'érudit Louis QUARRE-REYBOURBON, *Martin Doué, peintre, graveur héraldiste et généalogiste lillois*, Lille, 1908. Cet auteur décrit les cartes et signale le manuscrit 203 des Archives départementales du Nord comme étant de la main de l'artiste. Manuscrit papier, reliure vélin, 205 folios, 315 x 214 mm. Filigrane à la croix à double traverse et aux deux « C » adossés et couronnés, attesté à partir du dernier tiers du XVI^e siècle (Charles-Moïse BRIQUET, *Les Filigranes. Dictionnaire historique des marques du papier dès leur apparition vers 1282 jusqu'en 1600*, 3 vol., Genève-Paris, 1907, n°9320 et s.). Des pages insérées librement, non reliées, portent un filigrane aux armes de Saxe (Briquet, *Les Filigrane*, n°1223 et 1224). Il faut remarquer que depuis 100 ans, le manuscrit a été très consulté par des généalogistes et les premières pages contenant les tables des noms, bien vues par Quarre-Reybourbon, sont maintenant en très mauvais état, inutilisables, une partie du papier manque, elles seraient à reconstituer. Cet ouvrage mériterait d'être reproduit, feuille par feuille, en couleurs, de manière à en faciliter la consultation tout en protégeant le document original.

17. Des reproductions photographique de cette carte ont été insérées dans la publication de QUARRE-REYBOURBON, *Martin Doué* (cité n. 16), dans Théodore LEURIDAN, *L'Armorial du Nord*, Lille, 1909 et dans *Albums de Croy, XIII, Lille-Douai-Orchies II*, Lille-Bruxelles, 1986, p. 24-27 (avec agrandissements et présentation par Alain Lottin p. 23).

Revue française d'héraldique et de sigillographie – Études en ligne – 2018-1

© Société française d'héraldique et de sigillographie, Paris, 2018

Le père Ménestrier connaissait cette carte qu'il signale sommairement : *Il y a aussi une grande carte des familles de la chastellenie de Lille*¹⁸. Cette planche gravée et illustrée est dédiée à l'archiduchesse Isabelle¹⁹. Il faut remarquer que cette gravure reproduit déjà dans un cartouche les points et les hachures indiquant les couleurs selon le système des points et traits qui commence à être adopté, à la suite de Zangrius²⁰, par les graveurs et imprimeurs vers le début du XVII^e siècle. Deux variantes de cette carte existent : la première parut en 1623, l'autre fut imprimée après la mort de l'artiste en 1649 chez la veuve Adrien Quinqué à Tournai²¹. Les dessins de Martin Doué furent également employés pour la gravure de la carte de la Flandre Gallicante éditée à Amsterdam par Jean-Guillaume Blaeu (1571-1638) en 1635²² : *Gallo Flandria, in qua castellanioe Liliانا, Duecana, Orchiesia, cum dependentibus nec non Tornacum et Tornacesium, auctore Martino Doué, Gallo- Flandro* (fig. 1 et 2). Cette carte fut rééditée en 1659-72 pour être insérée dans l'*Atlas Mayor* de Blaeu puis, de nouveau en 1680, dans l'*Atlas Belgicus*.

Un document récemment acquis par la Bibliothèque municipale de Lille²³ indique clairement la double fonction exercée par Martin Doué. Il s'agit d'un certificat daté du 4 février 1631, dressé vraisemblablement à la demande d'Adrien Colbrandt²⁴, lieutenant du roi d'armes Toison d'or, dont l'entête porte le nom de Martin Doué, « généalogiste et poursuivant d'armes » (fig. 9).

Le registre d'armoiries de Martin Doué

C'est un document tout à fait original et très intéressant pour l'histoire des pratiques héraldiques au XVII^e siècle qui nous a été laissé par Martin Doué sous la forme d'un recueil manuscrit, le n°203 des Archives départementales du Nord. Il est presque entièrement rédigé et dessiné par Martin Doué, même si plusieurs parties proviennent d'autres « mains ». Au haut de la première page la mention « *je suis à Martin Doué, painctre demourant en la plache des patinniers à Lille là où pend pour ensaines S. Luque...* » confirme bien l'origine du document et on retrouve sur le plus grand nombre de pages la même écriture, aux lettres « e » curieusement formées.

Ce registre ou recueil factice comporte plusieurs cahiers. Certains, non reliés, ont simplement été insérés, formant des petits armoriaux ou comptes-rendus de cérémonies, comme par exemple les armoiries des courtisans qui suivirent la cérémonie des funérailles

18. MENESTRIER, *Le véritable art du blason* (cité n. 8), p. 84.

19. « *A très haute, très puissante et sérénissime princesse Isabelle Clara Eugénia, Infante des Espagnes, princesse souveraine des Belges, duchesse et comtesse de Bourgogne...* »

20. Il semble que c'est à Jean-Baptiste de Zangre - ou Zangrius - qui grava la carte héraldique du Brabant dessinée par Arnold van Rincvelt en 1600 que l'on doive le système de traduction des couleurs en noir et blanc par des traits et des points. Les graveurs et imprimeurs des Pays-Bas du sud (Brabant, Flandre) s'approprièrent très rapidement cette technique : Jacques Francquart (suite de gravures représentant les funérailles de l'archiduc Albert) et Martin Doué (en 1623). Ils furent suivis par d'autres auteurs de traités d'héraldique : l'italien, le père Jésuite Petrasancta auteur de *Tesserae gentiliae...* (1638) et le français, Marc Vulson de la Colombière en 1644.

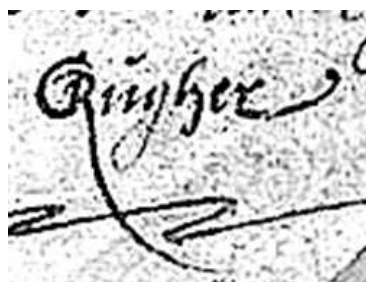
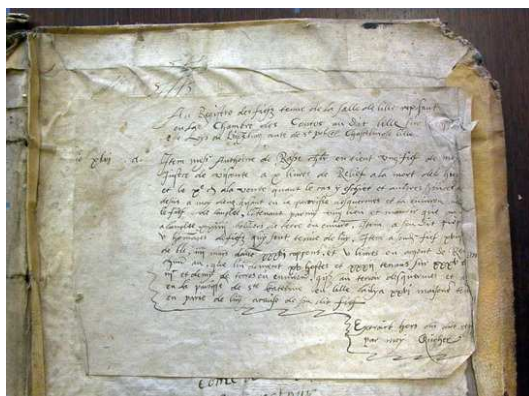
21. QUARRE-REYBOURBON, *Martin Doué* (cité n. 16), p. 59.

22. Disponible en ligne sur le site de la bibliothèque numérique de la Bibliothèque royale de Belgique à l'adresse suivante : http://belgica.kbr.be/fr/coll/ms/ms16823_fr.html (consultée le 27/01/2018).

23. Ce document coté ms. D 41 nous a été aimablement communiqué par Laure Delrue, responsable des fonds ancien à la Bibliothèque municipale de Lille, à qui nous adressons nos sincères remerciements.

24. À propos d'Adrien Colbrandt, voir plus loin n. 58 et Fortuné KOLLER, *Au service de la Toison d'or*, Dison, 1983, p. 156.

de l'archiduc Albert, événement auquel notre peintre-poursuivant d'armes n'a vraisemblablement pas assisté mais qui lui était connu grâce aux gravures²⁵. Martin Doué se tient donc au courant de l'actualité récente en matière de cérémonies et d'héraldique. Il ajoute à sa documentation les dessins de vitraux armoriés, de pierres tombales, des indications à propos de l'organisation de cérémonies de funérailles, celles pour lesquelles il a offert ses services, de 1619 à 1638²⁶, et aussi celles qui furent exécutées par son prédécesseur de 1576 à 1589, Philippe Le Mesque²⁷. Sur le plat de couverture, en face de la dernière page a été inséré et collé un petit texte de la main du héraut d'armes Guillaume Rugher. Il s'agit d'un extrait concernant des titres féodaux recopié d'après un registre de la chambre des comptes de Lille (fig. 4).



4.

4 bis

4. Note manuscrite de Guillaume Rugher. Page insérée après la dernière page du manuscrit de Martin Doué. AD Nord, ms. 203.

4 bis. Signature de Guillaume Rugher (détail)

© Archives départementales du Nord

Cette courte mention fait apparaître deux points : d'une part, on peut y voir une preuve d'existence de liens professionnels entre hérauts d'armes et peintres, leurs activités étant conjointes, d'autre part, on décèle une transmission à titre personnel de ces fonds « documentaires » ; Martin Doué, exerçant dans les années 1620-1630, reprend des éléments provenant du « fonds » Guillaume Rugher, héraut d'armes actif entre 1560 et 1590²⁸.

Quarré-Reybourbon, dans la publication consacrée à Martin Doué, s'était surtout attaché à restituer la suite d'armoiries représentées dans le manuscrit 203 et sur les cartes de Martin Doué. Il ne signale qu'assez brièvement un des aspects les plus originaux du manuscrit : la série de prix faits, ou tarifs, pour l'exécution de travaux héraldiques (folios 29 à 31), section du document sur laquelle nous allons revenir un peu plus loin. Cette partie est d'autant plus intéressante qu'elle est illustrée, comme pouvant servir de catalogue, exposant aux éventuels clients les différentes possibilités d'installation d'une chapelle funéraire, d'un cabinet d'armes, des bannières et des étendards.

25. Voir plus loin les pièces justificatives, f°31.

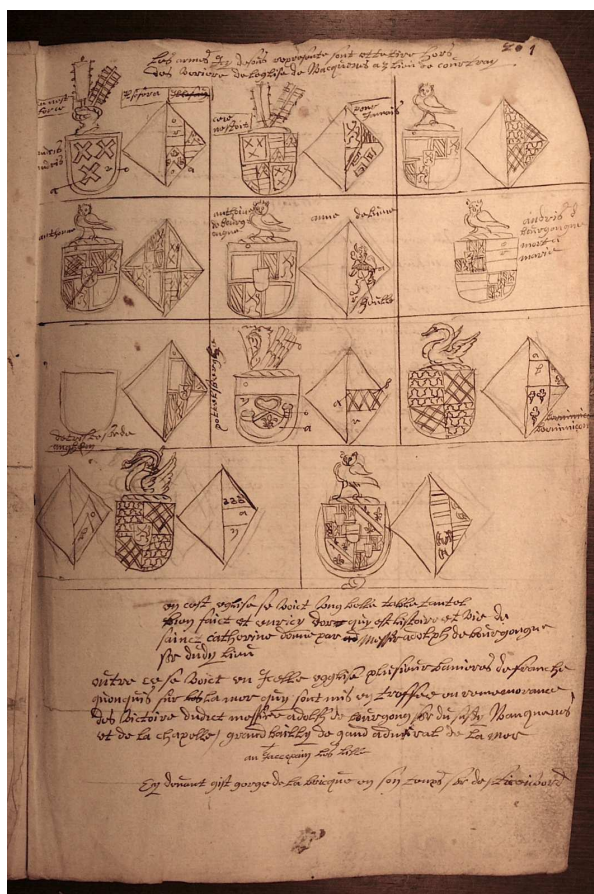
26. Le 21 avril 1638, pour les funérailles de Jeanne de Lannoy, veuve de Jean de Varennes, dans l'église de Hem. Voir QUARRÉ-REYBOURBON, *Martin doué*, (cité n. 16), p. 78.

27. Voir plus loin en annexe quelques détails concernant Philippe le Mesque, Philippe Vincq, Gaspard et Guillaume Marcq.

28. Le fonds « Rugher » a pu avoir été transmis plus tard. Plus tôt, en 1566, Nicolas Tournemine, ancien héraut de la ville de Lille déclare qu'il possède le livre ou armorial des « Rois de l'Épinette », hérité de Gaspard Dubos, son parent, lui aussi poursuivant « Épinette » à la fin du XV^e siècle. Voir BONIFACE, *Les rois de la fête* (cité n. 7).

Armoiries et généalogies, un vitrail autrefois à Wakken (Belgique)

Le dessin du relevé d'un décor d'armoiries obituaires sur un vitrail autrefois dans l'église de Wakken (Belgique) illustre très bien les préoccupations d'un peintre spécialiste en armoiries à la recherche de documentation. Le décor de cette verrière peut être restitué grâce à un dessin de la main de Martin Doué conservé dans le manuscrit²⁹. Au folio 201, apparaît le dessin ou l'esquisse de vingt-et-une armoiries (fig. 5). Les couleurs sont indiquées par des initiales : o - or ; a - argent ; r - gueules (rouge). Les armoiries sont parfois assorties du « mot », ou devise, de leur propriétaire. Le deuxième écu, au premier d'un parti plain, pourrait être une « table d'attente », ou armoiries d'une dame n'étant encore que fiancée, à moins que la verrière n'ait pas été exécutée ou ait été détruite, chose peu probable puisque les autres armoiries sont visibles ; il est plus vraisemblable que le dessinateur, travaillant rapidement, n'ait pas reporté systématiquement les armes du mari et aurait laissé en blanc la moitié de certains écus.



5. Dessin de Martin Doué : armoiries représentées sur un vitrail dans l'église de Wakken (Belgique). AD Nord, ms. 203, f°201.

© Archives départementales du Nord.

29. Lille, AD Nord, ms. 203, f°201. Suite à la parution de l'article dans la revue belge *Heraldicum disputationes* (cité n. 2), Monsieur Hervé Douchamps m'a indiqué l'existence d'un dessin semblable, décrivant le même vitrail avec quelques petites variantes. Ce relevé a été fait probablement au XVIII^e siècle ; il est conservé dans le fonds Goethals de la Bibliothèque royale à Bruxelles.

1^{re} rangée :

1. de gueules (r) à trois flanchis d'argent (a) et une bordure d'or (o), timbrées d'un heaume avec deux ailes de moulin pour cimier. **André Andries**, seigneur de Wakken, receveur général de Flandre³⁰.

2. écu en forme de losange, parti, un plain et écartelé, d'or (o) à la fasce de gueules (r) et d'or ? au chevron de chargé de trois huchets d'argent, deux ailes de moulin pour cimier ; dans une banderole, le mot : *il se fera*. **Agnès de Haveskerque**-Van Cattem., épouse d'André Andries (au n°1).

3. écu écartelé au 1 et 4, trois flanchis, une bordure, au 2 et 3, les quartiers de l'écu décrit précédemment au a), deux ailes de moulin pour cimier ; dans une banderole le mot ou devise : *core n'estois*. **Van Cattem**.

4. écu en forme de losange, parti, un plain, armes d'attente ? – à moins qu'il faille y faire figurer les armes précédentes ? – et de... à trois mâcles sous un chef palé, un franc-quartier au lion, un bâton en barre brochant (Bâtard de Glymes-Bergen-op-Zoom), dans une banderole : *pour jamais*.

5. Bourgogne, à sept quartiers (depuis 1431), brisure, chef diminué d'or (o), timbrées d'un hibou ou grand-duc. Adolphe de **Bourgogne-Wakken**.

6. écu en losange, parti, le 1^{er} laissé en blanc, peut-être aux armes du précédent et écartelé, vairé, un fretté au 2 et au 3, **Jeanne de Guisnes-Bonnières**, dame de Courtisempré.

2^e rangée :

7. Bourgogne, à sept quartiers (depuis 1431), portant une double brisure : un filet en barre, sous un chef rétréci d'or (o), timbrées d'un hibou ou grand-duc. Mention : *Anthoine*. Il s'agit évidemment d'**Antoine**, bâtard de Bourgogne, fils naturel d'Antoine, grand bâtard de Bourgogne et de Marie de Braem.

8. écu en forme de losange, parti, au 1^{er} Bourgogne à sept quartiers, comme 4, et écartelé aux mêmes armes écartelées que le 3. **Claire Andries**, fille d'André et d'Agnès, (aux n°1 et n°2).

9. Bourgogne, à sept quartiers (depuis 1431), sous un chef rétréci d'or (o), timbrées d'un hibou ou grand-duc. Au-dessus, mention : *Anthoine de Bourgoigne*. Antoine de **Bourgogne**, seigneur de **Wakken**, fils du n°7 et de la précédente.

10. écu en forme de losange, parti, au 1^{er}, esquisse à la mine d'un écartelé non dessiné, au 2 de gueules (r) au lion d'or (o), couronné ? portant un écusson aux armes de Heule (un plain sous un chef chargé de 3 pals)³¹. Mention : *Anne de Lumene*. **Anne de Lumene**, épouse du précédent, fille de Louis van Lumene et de Jeanne bâtarde de Culembourg.

11. *Andries de Bourgogne mort à marier*. Ecu écartelé, au 1 et au 4, Bourgogne à sept quartiers, au 2 et au 3, Haveskerque, d'or (o) à la fasce de gueules (r). Frère d'Antoine, s.p.

30. Renseignements généalogiques dans : Patrick VAN KERREBROUCK, *Les Valois*, Villeneuve d'Ascq, 1990, p. 621-629.

31. Théodore LEURIDAN, Roger RODIERE, *Table Héraldique de l'Epigraphie du Nord*, Fontenay-Le-Comte, 1938, n°1315, Heule ; Courtrai (Kortrijk, B), Codex 350 Goethals-Vercruysse, f°208v°. Les armes au lion portant l'écu de Heule sont celles de Lumene van Marcke (LEURIDAN, RODIERE, *Table Héraldique...*, n°956) : *de gueules au lion d'argent couronné d'or, armé et lampassé d'azur*.

Revue française d'héraldique et de sigillographie – Études en ligne – 2018-1

© Société française d'héraldique et de sigillographie, Paris, 2018

3^e rangée :

12. *De Triste*, Sr. de Ave'ghlen. **Nicolas Triest**, seigneur d'Avelgem.

13. écu en forme de losange, parti, au 1^{er}, non dessiné, au 2 Bourgogne à sept quartiers sous un chef, comme au 9. **Anne de Bourgogne**, fille des n°7 et 8.

14. de gueules (r) au cor d'argent (a), embouché et lié d'or (o), une fleur de lis ... en abîme, timbrées d'une tête d'aigle dans un vol : **Pottelsberghe**.

15. écu en forme de losange, parti ... et de gueules à la fasce d'argent frettée d'azur : **Steenlandt**.

16. écartelé, vairé et fretté au 2 et 3 ; timbre : un cygne.

17. écu en forme de losange, parti, au 1 laissé en blanc, au 2 écartelé, d'azur (b) au chef d'argent (a) et de... à trois trèfles : **Bernemicourt**.

4^e rangée :

18. écu en forme de losange, parti, au 1 non dessiné, au 2 d'azur (b) au chevron d'or (o).

19. mêmes armes qu'au 16 mais avec un écusson au lion en abîme brochant, cimier, un cygne le col passé dans une couronne, tenant un anneau ? dans son bec.

20. écu en forme de losange, parti, au 1 non dessiné, au 2 de gueules à la fasce d'argent surmontée de trois merlettes de ... rangées en fasce.

21. écartelé au 1 et au 4, écu comme le 5 (Bourgogne), au 2 et au 3, trois fleurs de lis, une bande brochant (la brisure de Montpensier, un dauphin n'apparaît pas ici), un écusson à une fasce sur le tout (Borsele), cimier un hibou ou grand-duc, entouré du collier de l'ordre de la toison d'or. **Maximilien, marquis de Veere**, chevalier de l'ordre en 1546.

22. écu en forme de losange, parti, au 1 non dessiné, au 2, écartelé, trois fascés et 3 doloires, les deux du chef adossées. **Louise de Croÿ-Renty**, fille de Philippe de Croÿ.

Voici la transcription de la note de Martin Doué :

Les armes icy dessous représenté sont tire hors des verrière (sic) de l'église de Wacquenes [Wakken] à 3 lieues de Courtray.

[Au bas de la page, sous les dessins]

en cest église se voict ung belle table t'autel (sic) bien faict et enricy d'or qui est histoire et vie de Saint Catherine donné par Messire Adolph de Bourgongne Se[igneu]r d'udy lieu.

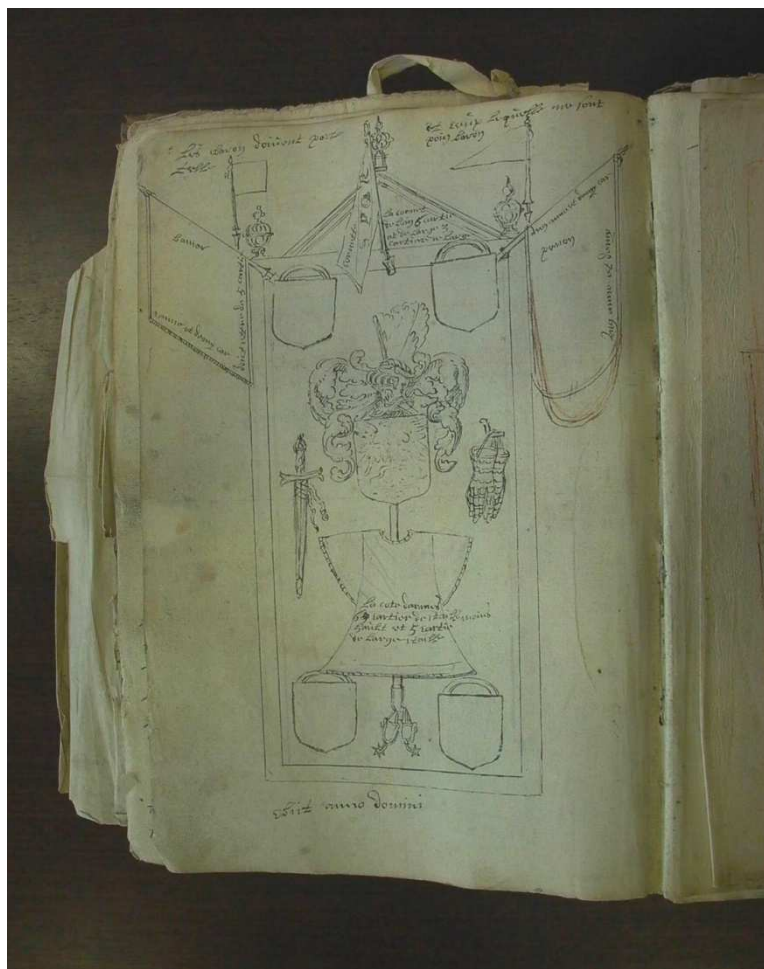
Outre ce se voict en Icelle église plusieurs bannières de Franche quonquis sur la mer quy sont mis en troffée en rememorance des victoires dudict messire Adolph de Bourgong Sr. du susdy Wanquenes et de la chapelle, Grand Bailly de Gand, Admiral de la Mer.

Au Jaccopain les Lille

Cy devant gist George de la Bricque en son temps Sr. d'Estienbord. [cette dernière mention en bas de page concerne Lille et non plus Wakken].

Un tarif pour la réalisation d'armoiries au début du XVII^e siècle

Le manuscrit du peintre Martin Doué nous fait mieux connaître un aspect intéressant concernant l'activité des artistes peintres en armoiries : le prix de leurs prestations ou le « tarif des travaux héraldiques » au début du XVII^e siècle, en particulier pour la réalisation de bannières, d'écus et de cabinets d'armes. Au folio 29v^o du manuscrit 203³², accompagnant une mention d'armoiries peintes sur un fond d'or (l'exemple donné ici par Martin Doué correspond à « Haynin », en Hainaut - *d'or à la croix engrêlée de gueules*), la réalisation d'une cotte d'armes, la bannière, le pennon coûtent 24 florins ou livre de 40 gros de Flandre pièce. La cornette ou petit drapeau triangulaire revient à 12 florins. Les « hachements³³ » comprenant le heaume, les éperons, l'épée, les gantelets, destinés à être disposés dans un « cabinet d'armes » (fig. 6) coûtent 24 florins.



6. Dessin d'un projet pour cabinet d'armes avec bannière, étendard ou pennon, heaume avec cimier, épée, gantelets, écus d'armes. AD Nord, ms. 203, f°29v°.

© Archives départementales du Nord.

32. AD Nord, ms. 203.

33. A propos des « Hachements » – en anglais, *achievements* –, de l'ancien français « acesmements », voir Claude MENESTRIER : *Origine des ornements des armories*, Paris, 1680.

Revue française d'héraldique et de sigillographie – Études en ligne – 2018-1

© Société française d'héraldique et de sigillographie, Paris, 2018

Lorsque la peinture est sur fond d'argent, le prix est moins élevé (l'exemple donné ici est « Croix », d'argent à la croix d'azur) : cotte d'armes, bannière, pennon, hachements coûtent 15 florins, la cornette 12 florins. Les écus sont aussi tarifés selon la couleur du fond et selon leurs dimensions : les grands mesurent 2 pieds 7 pouces de haut (environ 78 cm) et coûtent 18, 16 ou 15 livres selon que le fond est d'or, d'argent ou de couleur. Au folio 30, la liste de prix est accompagnée d'un dessin représentant un cercueil recouvert d'un drap mortuaire, une épée, une paire de gantelets et d'éperons, un heaume avec lambrequins et cimier sont posés sur un écu, le tout est entouré de quatre écus (fig. 7).

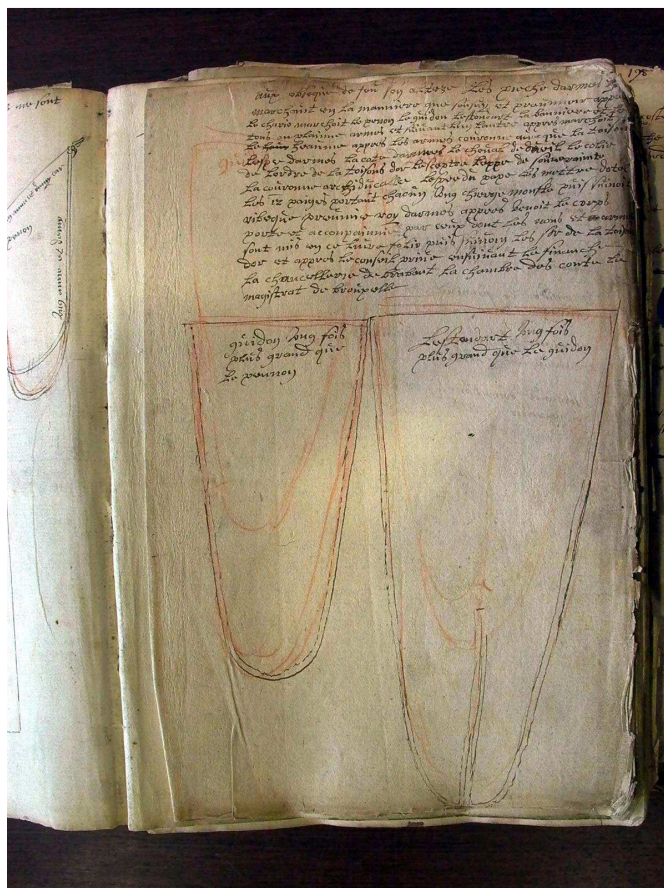


7. Compte fait détaillant le prix des réalisations pour un cabinet d'armes accompagné du dessin indiquant la manière de disposer un catafalque. AD Nord, ms. 203, f°30.

© Archives départementales du Nord

Un autre dessin, au folio 31 (fig. 8) verso, représente un guidon et un étendard. Enfin un troisième croquis (fig. 6) montre un cabinet d'armes avec un écu surmonté d'un heaume avec cimier et lambrequins, accosté d'une épée et d'une paire de gantelets, posé au dessus d'une cotte d'armes sous laquelle pendent des éperons, le tout cantonné de quatre écus accrochés par leurs courroies dans un cadre. La partie supérieure du cabinet est en forme de fronton triangulaire, avec de part et d'autre, deux pots décoratifs et au milieu une cornette, drapeau de forme carrée, sur sa hampe. Une bannière (drapeau de

forme carrée) et un pennon (de forme rectangulaire, arrondi sur son extrémité) sont pendus à deux hampes, au centre, un autre drapeau avec l'indication « cornette » portant une devise. Le dessin est accompagné d'indications concernant les dimensions des objets à réaliser. L'artiste devait certainement disposer d'un stock de drapeaux et écus en blanc, prêts à peindre, de couronnes, d'éperons dorés, de cordons, de franges... afin d'être capable de répondre rapidement à la demande.



8. Indications pour la réalisation d'un pennon ou d'un étendard.

AD Nord, ms. 203, f°31.

© Archives départementales du Nord

Le document a posé plusieurs difficultés de déchiffrement. Les fluctuations de l'orthographe rendent parfois la lecture malaisée. Des formes anciennes sont encore employées : *avecque* pour « avec », *scavoir* pour « savoir », *espée* pour « épée », *hault* pour « haut », *pouche* pour « pouce »... Le « s » du pluriel est assez souvent omis. Le français de Martin Doué était certainement imprégné par une prononciation « flamande » ce qui donne le mot par exemple *ger*, pour « guerre ». Et puis on note quelques hésitations : on déchiffre *cartiers* pour « quartiers »... *fon* pour « fond » (qui peut être lu aussi *foy*, les *n* sont parfois plongeants). Des corrections ont été apportées par le rédacteur qui a collé des vignettes sur certains passages (f°29v°). Il faut alors deviner ce qui est sous le texte. Des mots spécialisés, dont le sens ne nous est pas encore apparu, émaillent le texte, par exemple : *cangay* – *canggay*. Leur signification peut être recherchée dans le dictionnaire de l'ancienne langue française de Frédéric Godefroy où nous avons trouvé :

Revue française d'héraldique et de sigillographie – Études en ligne – 2018-1

© Société française d'héraldique et de sigillographie, Paris, 2018

linghes, liens ou élingues, pour désigner les cordes qui tiennent les hampes des bannières et des pennons. Notons que Martin Doué emploie le mot *mystère* dans le sens de « représentation » pour organiser la disposition d'un cabinet d'armes.

Les reprises marquées par une encre ou une plume différente prouvent que l'on est en présence d'un texte original et non d'un traité recopié d'après un autre. C'est le *vade-mecum* d'un peintre héraldiste offrant ses services et non l'ouvrage d'un héraut d'armes travaillant à une histoire ou une chronique.

Les unités monétaires posent également quelques questions. Martin Doué utilise le Florin, la monnaie ayant cours aux Pays-Bas : le Florin vaut 40 gros de Flandre. Mais il introduit aussi des comptes en Livres ; or le Florin est compté également comme une Livre de Flandre (ou d'Artois) de 40 gros (en flamand : *pund van viertig grooten*). Cependant, une autre « livre », celle du Hainaut et de Cambrai, court également comme monnaie de compte ; elle vaut 20 sous de Hainaut, soit seulement 20 gros de Flandre, et une partie de la clientèle de Martin Doué est hennuyère !

Les cabinets d'armes³⁴ et panonceaux d'obit³⁵ étaient d'un usage courant aux Pays-Bas catholiques, malheureusement, presque tous ont été détruits en Flandre et en Hainaut français. Quelques-uns subsistent en Belgique. Les peintures de Dewitte³⁶ et de Pieter Saenredam³⁷ montrent qu'au XVII^e siècle, les décors héraldiques funéraires s'étaient généreusement dans les églises des Provinces-Unies, Pays-Bas du nord. Le manuscrit ne mentionne jamais la peinture de « litres »³⁸, bandes noires courant horizontalement le long du mur d'une chapelle où sont disposées les armoiries du seigneur « patron ». On croit voir dans cette absence la confirmation que la litre est plutôt une pratique française inconnue au Pays-Bas, du nord et du sud, où les panonceaux et tableaux d'obits sont au contraire plus fréquents.

Enfin, une dernière remarque concerne le style du dessin de Martin Doué. Les armoiries et les détails sont restitués sobrement par un trait rapide et juste, les petits meubles sont très stylisés, les cimiers sont assez expressifs et bien détaillés. Les couleurs sont indiquées par des initiales. Le document n'est pas un armorial mais un outil de travail ; il est possible pour l'artiste qui a des bonnes connaissances héraldiques de réaliser un ouvrage parfait et de bon style à partir des éléments contenus dans les dessins de Martin Doué. On ne lui connaît aucune œuvre peinte attribuable de manière sûre³⁹, mais les vignettes ornant la carte de la *Flandre Gallicane* de l'éditeur hollandais Jean-Guillaume Blaeu⁴⁰ apportent bien la preuve de la qualité de son dessin et de sa réputation en tant qu'artiste héraldiste.

34. Appelé aussi « custode ». Voir l'article « timbre » du *Dictionnaire de l'ancien français*, de Frédéric GODEFROY, t. VII, p. 718. Travaux de peinture par Jacques De Smet, 1575, exécution testamentaire, d'après Amaury de LA GRANGE et Louis CLOQUET, *Étude sur l'art à Tournai et sur les anciens artistes de cette ville*, 2 vol., Tournai, 1889, vol. 2, p. 260.

35. En flamand : *Rouwboord*.

36. Emmanuel Dewitte, peintre hollandais (1617-1692) spécialisé dans les vues d'intérieur d'églises.

37. Pieter Janssoen Saenredam, dessinateur et peintre hollandais du XVII^e siècle († 1665).

38. Rémi MATHIEU, *Le système héraldique français*, Paris, 1946, p. 220 et s. « Héraldique funéraire », *Votre généalogie*, n°16, p. 35.

39. L'image de la Vierge de N.-D. de la Treille reproduite dans l'étude de Louis Quarré-Reybourbon (citée n. 14) n'est qu'une copie d'après Martin Doué ; elle est d'un style assez naïf. Je dois remercier ici Monsieur Claude Jénin, réparateur de tableaux anciens, pour m'avoir fait part de son avis.

40. Imprimée à Amsterdam, 1645 (QUARRÉ-REYBOURBON, *Martin Doué*, cité n. 16, p. 60).

Revue française d'héraldique et de sigillographie – Études en ligne – 2018-1

© Société française d'héraldique et de sigillographie, Paris, 2018

En conclusion, les activités héraldiques de Martin Doué s'inscrivent dans une double continuité. Comme ses prédécesseurs, hérauts et poursuivants d'armes ou commis à l'organisation de cérémonies funéraires, Guillaume Rugher ou Philippe Mesque, il consigne les détails de l'évènement et en garde la mémoire « armoriée » dans un manuscrit personnel⁴¹. C'est sans doute à ce titre qu'il se considère comme « généalogiste »⁴². En tant que peintre et dessinateur héraldiste, comme le furent avant lui Nicolas Tournemine⁴³ presque un siècle plus tôt, puis Guillaume Rugher⁴⁴ entre les années 1560 et 1580, il compile les informations concernant les armoiries des familles, des autorités et des lieux de la région qu'il fréquente. Cependant, les temps ont changé, une nouvelle technique s'est imposée : l'édition imprimée. Les armoriaux autrefois consignés sous forme de recueils manuscrits peuvent être publiés et diffusés à un plus large public sous forme de cartes géographiques illustrées (*fig.3*).

41. Ces documents qui peuvent à l'occasion servir de modèle aux autres organisateurs de cérémonie sont recopiés et diffusés, conservés ensuite par les érudits. C'est le cas des manuscrits de Guillaume Rugher : BM Besançon, ms. Chifflet 68, *Recueil des cérémonies et funérailles*, tome IV ; papier, recueil factice, écriture du XVII^e siècle ; BM Lille, ms. 627...

42. Voir l'en-tête du certificat qu'il rédige en 1631 (*annexe 2*).

43. Et aussi « Jaspard Dubos ». Ancien « Épinette », poursuivant d'armes de la ville de Lille. Nicolas Tournemine (né vers 1490 ?), fils de Marc, il est le petit neveu de Gaspard Dubois. Il appartient à une famille de peintres décorateurs. Son oncle, Marc est actif au milieu des années 1480 et jusqu'au début du siècle suivant (AD Nord, B-7662/ 157124 et Compte de Mathieu Dommesent, trésorier de la ville pour 1486, AM Lille ms. 16225, f°103v°-105v°, cité par VAN DEN NESTE (cité n. 9), p. 349, n. 32, Jules HOUDOY, *La Halle échevinale de Lille*, 1235-1664, Lille, Paris, 1870, p. 60.). Un autre Tournemine, Thomas, peint les onze statues de bois de chêne représentant des lions et des griffons héraldiques tenant des bannières en laiton destinées à marquer l'enclos de la « Salle », symbolisant la juridiction de la Gouvernance de Lille (AD Nord B-6205, f° XXVI, registre des comptes de l'année 1525, pour Jacques de Luxembourg, gouverneur de Lille). Nicolas est l'auteur du recueil de la « Marche de Lille » (BM Lille, voir n. 6) ; avec Jean de Villers, il fait enregistrer auprès de la Gouvernance une copie illustrée (complétée, continuée mais non sincère) de l'armorial des joutes de l'Épinette dressé par Gaspard Dubois en 1481 (BONIFACE, *Les Rois de la Fête* (cité n. 7) et « Aperçu général sur les armoriaux des fêtes de l'Épinette de Lille », dans Louis HOLTZ, Michel PASTOUREAU, Hélène LOYAU (dir.), *Les armoriaux, histoire héraldique, sociale et culturelle...Actes du colloque Paris 21-23 mars 1994*, IRHT-CNRS, Paris, 1998, p. 245).

44. Ou son « atelier » à Lille ? Le style du dessin permet en effet d'établir une certaine parenté entre de nombreux armoriaux datant du milieu du XVI^e siècle. Voir la liste dans BONIFACE, « Les armoriaux de la bibliothèque de Victor Bouton... » (cité n. 8) p. 101-102 et p. 106). L'auteur fait un rapprochement stylistique et une comparaison des écritures entre plusieurs armoriaux d'une « série » à laquelle il faut ajouter le manuscrit 735 de la Bibliothèque municipale de Lille (François BONIFACE, « Armorial des fiefs de la châtellenie de Warneton », *Mémoires de la Société d'histoire de Comines-Warneton* (B), t. 26, 1996, p. 93-128). On pourrait ajouter également les deux armoriaux « frères jumeaux » (BnF, ms. fr. 5232 et BM Courtrai Codex 350 Goethals-Vercruysse), réalisés tous deux pour le collectionneur et bibliophile lillois Alexandre Leblancq, patricien, érudit et collectionneur lillois (Robert AULOTTE, « Le lillois Alexandre Le Blancq et sa collection de manuscrits », *Revue du Nord*, n°198 (juillet – septembre 1968), p. 301-316).

PIÈCES JUSTIFICATIVES

AD Nord, ms. 203. Manuscrit ayant appartenu à Martin Doué († 1628).

Les folios 29 à 31 concernent la tarification des travaux héraldiques : écus, drapeaux, cabinets d'armes à réaliser pour les cérémonies funèbres. Au folio 41 on peut lire un exemple de « mise en coutanche » ou compte-rendu des dépenses faites à l'occasion des cérémonies organisées en la mémoire de Philipotte de Mastaing (1619), veuve de Maximilien de Gand-Vilain et du sire de la Cauchie (1620).

[f°29]

Nous sousbaignez certifions à tous qu'il appartiendra que les seigneurs de la famille et maisons et terres de Haynin ont de tout temps immémorial porté les armes cy dessous représentées qui sont d'or à la croix de gueulles endentée. Les hachements d'or et de gueulles le heaume ouvert couronné d'or et timbré de deux pieds de cerf au naturel ce que je say pour avoir eu le vue de plusieurs anciens lettre, traité de mariaige eppitaphe, verrière esse église tan en la conté de Hainaut que en Flandre et au lieu circonvoisins pareillement pour l'avoir trouvé es anciens livre de heraux si comme... De de Villersau ... de Guillaume Rugher et autre témoing nos seings manuels cy mis.

Déppens pour fair les deux confannons de Saint Maurice

Pour la peinture des deux confannons pour

De 24 livres et demi de gro... – cent 94 livres

Le damas des 2 confannons 9 aunes à 20 livres l'aune – 90 livres

Les 26 aunes le cousaige et la soyepour coudre – 8 livres

Ferrailles X livres les travers et les 4 glans... ? – 36 patars

... d'une lance 48 gros

... les dits deux confannons j'ay empoie 8 cent d'or

Les 4 grands et les 2 He... [ici c'est une petite feuille de papier, fixée par une épingle qui porte une partie du texte et recouvre une tache d'encre à laquelle on a donné la forme d'une tortue]

Les déppens pour étoffe à savoir les confannon le dama, les fringes et autre.

Du Damas il en faut 4 aunes un quart et demy par long confannon, les franges il en faut 12 aunes et demy ung quar

Je seray.... Très allégé sy je peux entendre que le tout vous soit en quelque manière agréable et m'estimeray non médiocrement redevable à ma fortune si ceux à qui vous en ferez part prennent la peine d'amender doucement les arrérés ? qui sans aucun doute s'y rencontreront souvent.

Le Cangay... pour ung confannon à Anne du Camgay à 44 gros l'aune – 12 aunes de frange à X gros l'aune

5 gros de soye à coudre – 24 livres pour les cousaiges – Les ferrailles 65 gros.

La peinture pour 24 livres.

[f°29v°]

Règlement pour les hachement de guer pour savoir ce qui coute ettan le fons d'or ou d'argent ou de couleur⁴⁵

Premier le fon couché d'or fin

De Hainin⁴⁶

La cotte d'armes - 24 florins

La bannière - 24 florins

Le pennon - 24 florins

La cornette avecque la devise en lettre d'or - 12 florins

Le hachemen de ger à scavoir le heaume, timbre, espée, gantelets, esperon- 24 florins

Les cout des hachement dont les fons sont d'argent, de Croix⁴⁷

La cotte d'armes- 15 florins

La bannière - 15 florins

Le penon - 15 florins

La cornet où la devise de lettres d'or - 12 florins

Le hachement de ger, heaume, timbre, espée, gantelé, esperon- 15 florins

Les cout des hachement donc les fons sont de couleur Bestove et d'Estroup⁴⁸

La cotte d'armes - 12 florins

La banière - 12 florins

Le penon - 12 florins

La cornette au cri, de lettres d'or - 12 florins

Le hachement de ger, le heaume timbr, espée, gantelés et esperon - 15 florins

Les grand blasons de bois

Couche d'or fin - 18 livres

Fon d'argent fin - 16 livres

Fons de couleur - 14 livres

45. Ces réalisations ne comprennent pas la cotte d'armes dont on retrouve le prix plus loin dans le manuscrit, soit vingt-quatre florins. Au début du XVII^e siècle, le salaire journalier d'un compagnon artisan se situe aux alentours d'un demi-florin (chaque florin, livre de Flandre et d'Artois, de dix patars) ...

46. « Haynin » : d'or à la croix engrêlée de gueules.

47. « Croix » : d'argent à la croix d'azur.

48. « Bestoves » : de gueules à deux bars adossés d'or, le champ crusillé aussi d'or (BM Courtrai-Kortrijk, Belgique, Goethals-Vercruysse, Codex 350). « Estrepy », en Hainaut : d'or à cinq cotices de gueules.

[f°30]

Les 4 ou 8 cartiers

<i>Le fon couché d'or plat -</i>	<i>60 gros</i>
<i>Couche d'argent plat -</i>	<i>50 gros</i>
<i>Couche de couleur -</i>	<i>40 gros</i>

Le blason de fort papier à scavoir les gran et pety et moiens

<i>Le gran blason -</i>	<i>60 gros</i>
<i>Les moiens blason -</i>	<i>12 gros</i>
<i>Les pety blason -</i>	<i>6 gros</i>

Le gran blason de bois doit estre de 2 pieds 7 pouche et demy en carré fon d'or – 18 livres – fon d'argent 16 livres, fon de couleur 15 livres et doit estre mys aux 4 quoin obyt anno dominy.

Les ferrailles pour soutenir la lanche et le hachement doit boute hors 14 pouche

Les linghes doive estre de 12 pouche

Toute la monture des ferrailles coute - 14 livres

Le bois d'ecrinerie ? où sont attaché les ferailles et le reste des mystère de guerre coute -

32 livres

Touchant la grandeur de la cote d'armes, bannière, pennon, cornet, et l'ordre qu faut tenir pour mettre tous les mistère en leur place vous le voire tournant la feuille.

[Au bas du texte un dessin représente un cercueil recouvert d'un drap mortuaire, une épée, une paire de gantelets et d'éperons, un heaume avec lambrequins et cimier posé sur un écu, le tout entouré par quatre écus].

[f°30v°]

Dessin représentant un cabinet d'armes (fig. 6) avec un écu surmonté d'un heaume avec lambrequins, cimier, accosté d'une épée et d'une paire de gantelets, posé au dessus d'une cote d'armes sous laquelle pendent des éperons, le tout cantonné de quatre écus et accrochés par leurs courroies dans un cadre. La partie supérieure du cabinet est en forme de fronton triangulaire, avec de part et d'autre deux pots décoratifs et au milieu une cornette, drapeau de forme carrée, sur sa hampe. Une bannière (drapeau de forme carrée) et un pennon (de forme rectangulaire, arrondi sur son extrémité) sont pendus à deux hampes, au centre, un autre drapeau avec l'indication « cornette » portant une devise. Le dessin est accompagné d'indications concernant les dimensions des objets à réaliser.

Les barons doivent porter telle-ceux lesquels ne sont poin baron [mentions portées respectivement à côté de la petite bannière carrée et du petit pennon surmontant le cabinet d'armes]

Bannier – aune et demy car [un demi-quart - un huitième ?] doit estre de 5 cartiers

Pennon – ung aune et demy car [un quart] ung aune et demi

La cote d'armes 6 cartiers de 1 taille moins hault et 5 cartiers de large 1 taille.

Au dessous du dessin : « obiit annon domini ».

Revue française d'héraldique et de sigillographie – Études en ligne – 2018-1

© Société française d'héraldique et de sigillographie, Paris, 2018

[f°31]

Guidon une fois plus grand que le pennon L'estendard, ung fois plus grand que le guidon

[Deux dessins représentant un guidon – à une pointe – et un étendard – à deux pointes]

Aux obsèques de son altesse⁴⁹ les pièches d'armes marchaient en la manière que s'ensuy et premier après le chario marchait le penon, le guidon, l'estendart, la bannière et le tous aux pleines armes et suivant l'un l'autre après marchait le heaume après les armes couronné avecque la Thoison, l'escu d'armes, la cote d'armes, le cheval de deiul, le colier de l'ordre de la Toisons d'or, le sceptre, l'épée de souveraineté, la couronne archiducal, Les 12 pages portant chacun un chierge. Puis venoit Rebeque⁵⁰ premier roy d'armes après venoit le corps porté et accompagné par ceux dont les noms et armes sont mis en ce livre à folio puis suivront les seigneurs de la Toison d'or et après le Conseil Prive consuivant la finanche, la chancellerie de Brabant, la chambre des comptes et le Magistrat de Brouxelle.

[f°41]

Cy sont les misse et coutanche des serviche de tous les seigneur que j'ay servy en mon temps tant de ...

L'an de grase 1639

Les obsèques et funérailles de haute et puissante dame Madame Philippe de Mastain, contesse de jadis femme de feu noble et puissant Maximilien Villain en son vivant Gouverneur de Lille, Douay et Orchies, où fut livré par moy les parties cy dessous déclarées.

Et premier faict par moy ung grand blason de bois mis sur la porte, ung aultre pour porte à l'église, 2 de fort papier et les quatre, savoir ; Mastain, Lannoy, Flandre, Barbençon et le tout par accord faict 40 florins. Faict 12 de petit blasons à 35 sous la douzaine – 42 Florins.

Faict un blason de blanc fer pour clouer sur le cercueil en la tombe – 25 patars

[Huit écus dessinés à la plume, les émaux sont indiqués par une lettre o ; a ; r ; n ; v]

Mastaing, de gueules à la fasce d'or

Lannoy, d'argent à trois lions de sinople couronné, un écusson de sable à dix losanges d'argent en abîme (Esnes).

Flandre, d'or au lion de sable portant un écu de gueules au chevron d'hermine (Ghistelles)

Barbençon, d'argent à trois lions de gueules

Au dessous :

La Cauchy, d'argent fretté de gueules

Licques, écartelé d'or et de sable

De Rocques, de gueules au lion d'argent

Du Bosquiel, de gueules au franc-canton d'argent chargé d'un écureuil au naturel.

49. Ce paragraphe décrit sommairement les scènes dessinées et gravées restituant la cérémonie de funérailles de l'archiduc Albert en 1621 à Bruxelles, par Cornelis Galle et Jacques Francquart (1623).

50. Adrien de Riebecke, premier roi d'armes des archiducs, 20 octobre 1621, né à Gand en 1574. Voir Joseph VAN DEN LEENE, *Théâtre de la noblesse du Brabant*, Liège, 1705, p. 285.

Revue française d'héraldique et de sigillographie – Études en ligne – 2018-1

© Société française d'héraldique et de sigillographie, Paris, 2018

Dans la marge, le dessin d'un cimier, un buste d'homme posé sur un tortil, dans un vol, avec l'indication « *ung morion* ».

L'an 1620, le 6 de juillet fut faict l'opseque de monsieur de la Cauchy chélébré en l'église de Acque là ou fut faict ung grand blason de bois au pris de 15 liv. et 2 gran blason de for papier à 35 patar la pièche et 4 dousaine de pety blason à 4 patar la pièche et les 4 quartiers dudy signgn' à 25 patar le pièche lesque(l)s quartier sont cy dessous figuré le tous ensemble porte à 39 Liv. 4 gr. ?

Le texte est accompagné du dessin incomplet des quatre écus : La Cauchie, Licques, Rocques et Du Bosquiel, figurant à la rubrique précédente.

En regard de la dernière page du manuscrit de Martin Doué, un morceau de feuille de papier collé sur le plat intérieur de la reliure est de la main de Guillaume Rugher. On peut constater que, d'une certaine manière, les spécialistes de l'héraldique se passaient le relais en incorporant dans leur documentation des pièces provenant de leurs prédécesseurs.

« *Au registre des fiefs tenus de la Salle de Lille reposant en la chambre des contes audit Lille sur le rapport de Louÿs de Luxembourg conte de Saint-Pol et chastelin de Lille, [dans la marge :] f°xlvi .*

Item mes(sire) Anthoine de Rasse, ch [eva]lier en tient ung fief de moyenne

Justice de visconté à X livres de relief à la mort de l'hoir ?

et le Xième denier à la vente quand le cas y eschiet et autres services et des à moy ? deus gisant en la paroisse d'Esquermes et la environ ...?

le fief de Langlee, contenant parmy un lieu manoir que ou ...?

à Langlee xxiiij boniers de terre ou environ Item à son dit fief

v [cinq] hommages de fiefz qui sont tenus de luy. Item à son dit fief xviiij

de blé, iiij muys d'avoine ? xxxvi capons et v livres en argent de rente

chacun an que lui donnent xv hostes et xxxij tenants sur xxxv et ?

iiij C et demy de terres ou environ gisant au terroir d'Esquermes et ... ?

en la Paroisse de Sainte Catherine en Lille là il y a xxvi maisons tenues

en parie de luy à raison de son dit fief,

Extrait hors du dit registre par moy, Rugher ».

[La lettre initiale R forme un monogramme combinant un G et un R, il s'agit ici de la signature du héraut d'armes Guillaume Rugher⁵¹].

51. Concernant Guillaume Rugher, voir l'annexe 1 qui suit.

Revue française d'héraldique et de sigillographie – Études en ligne – 2018-1

© Société française d'héraldique et de sigillographie, Paris, 2018

ANNEXES

1. À PROPOS DE GUILLAUME RUGHER, HÉRAUT D'ARMES À LILLE
(VERS 1570-1590)

Guillaume Rugher, natif de Calkar en Gueldre⁵², achète la bourgeoisie de Lille en 1564, nommé poursuivant d'armes Ostrevant, puis héraut au titre de Hainaut. Comme lieutenant du roi d'armes « Toison d'or », il organise plusieurs cérémonies funèbres, en particulier le service en la mémoire de la reine d'Espagne à Sainte-Waudru de Mons en 1581 (AD Nord, B 2672). Plusieurs recueils héraldiques, dont un « provincial » conservés à la BM Lille sont attribués à Guillaume Rugher. François Boniface a décelé la marque de sa signature « GR » inscrite sous la pointe d'un écu peint aux armes de la ville de Valenciennes⁵³. Guillaume Rugher est l'auteur de textes conservés dans les manuscrits Chifflet, BM Besançon. Au f°159 du ms. 81 il relate le : *Bref récit des cérémonies observées à la création de moy, Guillaume Rugher, natif de la ville de Calcar en la duché de Clèves, à l'estat de héraut d'armes du pays et comté de Haynaut, demeurant en la ville de Lille en Flandres*. Après avoir reçu le nom d'office Ostrevant, poursuivant d'armes, le 14 mars 1576, il s'est vu conférer celui de héraut Hainaut le 17 juin de cette même année. Philippe de Lalaing, protecteur de Rugher suit alors le parti des Etats au cours de cette épisode des Troubles des Pays-Bas⁵⁴. Le mémoire de Guillaume Rugher prend le ton d'un traité technique au f°162 : « *requeste du mesme Guillaume Rugher ... pour maintenir l'auctorité du roy et le droict des nobles concernant à l'estat et charge du héraut d'armes* ». Toujours à Besançon, et suivant les mêmes préoccupations, le ms. 68, fournit la relation de plusieurs cérémonies funèbres organisées par Guillaume Rugher en 1581 et 1582 : p. 428 - f°262, (1582) : « *S'ensuit l'ordre qui fut tenu aux obsèques funèbres de feu haut et puissant Sgr Messire Jean de Croÿ comte de Roeulx et gouverneur de Flandre colonel de cavallerie et infanterie en plusieurs lieux pour le roy et du conseil d'État de ladite Majesté faictes et célébrées à Mons en Hainaut en l'église collégiale de Madame Ste Waudrud le 18 et 19 jour de juillet l'an 1581 recueillis par moy Guill' Rugher héraut dudit pays et de la Ville de Lille lieu de ma résidence... Item marcha le héraut vestu en cotte d'armes du feu Sr. Item marcha le héraut Franquevyte revestu de la cotte d'armes du feu Sr. comte par deseur son doeul conduisant les pièces d'honneur. Item marcha le héraut seul le héraut d'armes de Haynaut revestu de sa cotte d'armes du feu comte du Roeulx par dessus son doeul le bastion en la main conduisant le chef du doeul et magister des cérémonies* » ; p. 323 et s. (1582) : funérailles de Jacques Blondel de Cuinchy, église Saint Albin à Douai, le 11 septembre 1582, par Guillaume Rugher : *Item marcha seul l'héraut d'armes de Haynaut et de Lille revestu de sa cotte d'armes des armes du roy notre sire, par dessus son deuil portant devant soy un gran blason des armes tymbrées du sire defunct* ; p. 438 (1583 ? -1582 ancien style) : funérailles de Maximilien de Longueval, chevalier, commandeur de l'ordre d'Alatrava, comte de Bucquoy, baron de Vaulx, 3 janvier 1582, Mons en Hainaut, église Sainte Waudru.

52. Aujourd'hui « Kalkar », Allemagne, Rhénanie-du-Nord-Westphalie, arrondissement de Clèves (Kleve). Cette indication se retrouve dans le manuscrit Chifflet 81, BM Besançon. L'archiviste Emile Gachet (1809-1857) connaît le manuscrit de Guillaume Rugher (aujourd'hui BM Lille, ms. 735) dont il communique le titre des rubriques (« Sur les anciennes cérémonies funèbres en Belgique », *Compte-rendu des séances de la Commission royale d'histoire*, t. 10, 1845, p. 99-105).

53. BONIFACE, « Les armoriaux de la bibliothèque de Victor Bouton » (cité n. 7).

54. Philippe, comte de Lalaing, baron de Wavriin et d'Escornaix (1537-1582), grand bailli de Hainaut, général de l'infanterie des États généraux des Pays-Bas, suit le parti des États qui gouverne les Pays-Bas depuis la Pacification de Gand en 1576 (8 novembre) jusqu'à la bataille de Gembloux (31 janvier 1578) gagnée par Don Juan d'Autriche. Ses anciens alliés lui reprocheront un attentisme qui aurait pesé sur le sort des armes.

2. MARTIN DOUÉ « POURSUIVANT D'ARMES » (1631)

La Bibliothèque municipale de Lille a fait récemment l'acquisition de plusieurs pièces manuscrites datant des XVII^e et XVIII^e siècles concernant la famille Muysart. Un des documents nous a été montré par Mesdames Isabelle Duquenne, conservatrice, et Laure Delerue, responsable du fonds ancien. Il s'agit d'une pièce en parchemin, une attestation signée par Martin Doué rédigée par une autre main et datée du 4 février 1631 (fig. 9)⁵⁵.

Ce certificat est rédigé en deux parties, la première retranscrit le texte d'une quittance de 1417, la seconde, attestée par les deux peintres Guillaume Marcq et Martin Doué, indique le blasonnement des armoiries figurant sur le fragment de sceau apposé sur la quittance.

Je Martin Doüé généalogiste et poursuivant d'armes de Colbrant⁵⁶ lieutenant du toison d'or et Guillaume de Marcq⁵⁷ ambedeux M(aît)res pintres résidens en la ville de Lille certifions et attestons par ceste d'avoir tiré et peint les armes contenues au scel en cire rouge appendant en simple queue à la quittance cy dessus qui estoient d'ung escu à trois coquilles deux en chef et une en pointe surmontées d'une partie d'un timbre clos lesquelles attestons en oultre estre de la mesme forme de celles icy par nous despeintes tesmoing nos seings maunels cy mis le iiije de febvrier xvj C. trente ung.

Plus bas, les signatures de : Guillaume Marcq (lettres « G R M » assemblées) et de Martin Doüé (paraphe)

Au dessus : *Les présidents et gens des comptes du roy des Espaignes⁵⁸, archiducq d'Austrice, ducq de Bourgogne, compte (sic) de Flandre, Artois, Hainau et Namur etc, n(ot)re sire à Lille, savoir faisons nous avoir veu, leu et diligemment examiné une quittance acquittée en paiement en date du xvje de juillet mil CCCC dix-sept signée Q. Musart scellée d'un scel en cire rouge y appendant en simple queue portant les armes dessoubz depeintes qui estoient d'un escu à trois coquilles, deux en chef et ung en pointe, surmontées d'une partie d'un timbre clos de laquelle quittance mot après l'autre la teneur s'ensuit – Je Quentin Musart, secrétaire de monsr le duc de Bour(go)gne et de monsieur le comte de Charrolais, confesse avoir eu et receu de Barthelemy le Vooght, conseiller de mondit Sr le ducq et son receveur g(éné)ral de Flandre et d'Artois la somme de cent francs monnoye royale qui deue m'estoit pour don à moy fait par mondit sr le ducq comme il appert plus à plain par ses l(ett)res de mandement sur ce fees et commandées le penultiesme jour de may darrain passé et laquelle somme de cent farncs d'(icel)le monnoie, je me tiens pour content en quitte mondit seigneur le duc, icelluy receveur et tous au(tan)ts à qui quittance de quoy avons faict mettre à ces p(rése)ntes le scel ordinaire de la d(i)te chambre où ladite quittance est reposant et les signer du greffier or(dinair)e d'icelle le iiije de febvrier XVI C trente-ung.*

55. L'écriture anguleuse de Martin Doué est bien reconnaissable. Elle apparaît telle dans la signature. Le texte du certificat est écrit par une main habituée aux pratiques de chancellerie.

56. Adrien Colbrant (ou Colbrandt), mort en 1660, « premier lieutenant de Toison d'or » par commission en date du 8 juillet 1628, lieutenant de l'état de premier roi d'armes aux funérailles de l'Infant Don Balthazar le 11 octobre 1646 (AD Nord, B 3061 : fournitures de peintures, blasons, cottes d'armes etc... pour 1242 livres 18 sols) ; chevalier en 1648. À Adrien Colbrant succède Joseph van den Leene (commission du 3 avril 1660, Madrid).

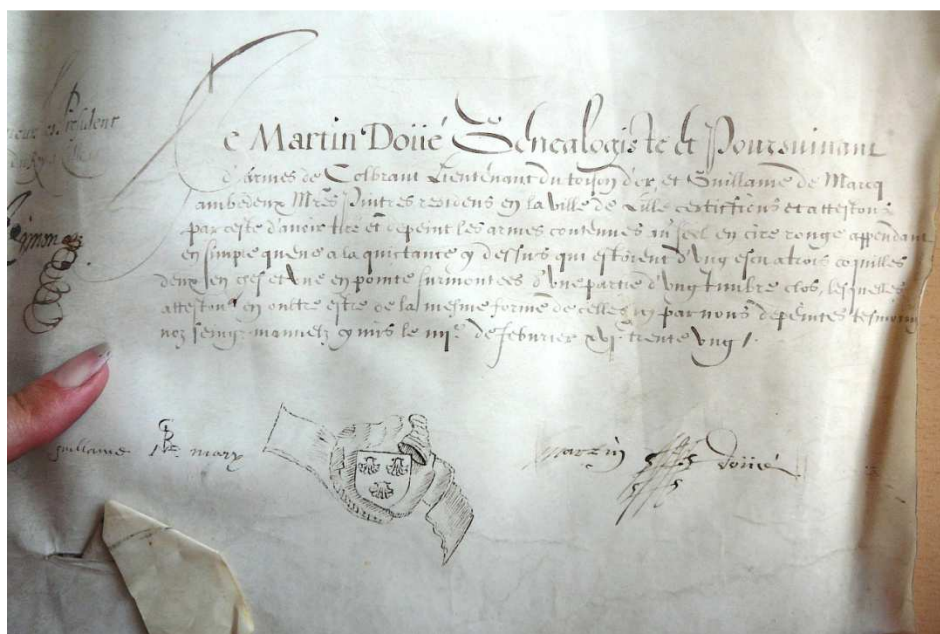
57. Fils de Jaspard Marcq (voir *supra* n. 27).

58. Cette formule ne correspond pas à la titulature officielle habituellement employée à l'époque de Philippe IV. L'acte, bien que donné sous la signature d'un président de la chambre des comptes, ne possède aucune valeur officielle.

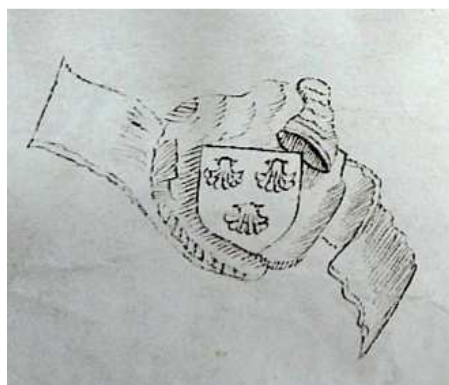
À gauche, autre écriture : n°4

Au milieu, dessin à la plume représentant un sceau en partie brisé, un écu à trois coquilles, sans légende (*fig.9 bis*)

Dans la marge : « Simon » (Greffier de la chambre des comptes du roi à Lille). Une fente ménagée au bas de l'acte laisse passer une queue de parchemin dépourvue de sceau.



9. Document Muysart (acquisition récente). Parchemin.



9.bis. Dessin de Martin Doué montrant un fragment de sceau aux armes de Muysart
BM Lille, fonds ancien, ms. D 41⁵⁹.

© Bibliothèque Municipale de Lille

59. Ce dossier contient des pièces d'origine disparate, des extraits de comptes, des relevés d'épigraphes, des documents rassemblés entre 1631 et le XVIII^e siècle par des membres de la famille Muysart de Lille dont la généalogie suivie remonte à la fin du XV^e siècle avec Jacques, mort en 1498 et son fils Jacques, médecin à Loos-lez-Lille (Paul DENIS du PEAGE, *Généalogies lilloises*, Lille, 1907, réédition des Sources généalogiques et historiques du Nord, 2001, p. 780 et s. ; BM Valenciennes, manuscrits généalogiques Sars de Solmon, ms. 816, p. 250). Plusieurs générations de Muysart ont donc fait rechercher des documents où apparaissent les armoiries et le nom de Muysart, en n'étant pas trop regardant sur les variantes orthographiques : Mussart, Mussaert...

3. QUELQUES AUTRES PEINTRES EN ARMOIRIES À LILLE (XVI^e et XVII^e siècles)

Nicolas Tournemine (né vers 1494). Issu d'une famille de peintres et de poursuivants d'armes de la ville de Lille, il est le neveu de Marc Tournemine, peintre, bourgeois de Lille en 1491, petit-neveu de Jaspard du Bos (ou Dubois), également poursuivant d'armes de la ville de Lille, auteur d'un premier armorial des champions de la fête de l'Épinette réalisé en 1481⁶⁰. Thomas Tournemine, vraisemblablement membre de la même famille est mentionné en 1525 pour la décoration de piliers ornés d'animaux héraldiques sculptés sur bois : lions, griffons pour la Gouvernance de Lille (AD Nord, B-6205). Nicolas Tournemine est l'auteur de plusieurs armoriaux dessinés et peints : *La Marche de Lille*, vers 1545 (BM Lille, ms. Godefroy 187⁶¹), une généalogie *Croy*, vers la fin des années 1540 (BU Villeneuve d'Ascq, réserve, ms. 104) et une copie (non sincère) de l'armorial de l'Épinette de son grand-oncle Dubois, présentée le 14 janvier 1566 (nouveau style) à Nicolas Legrand et Gilles Hulste, clerks de la Gouvernance de Lille (inclus dans le même recueil factice, ms. 104).

Lion



Aigle



Hermine



10. Quelques exemples du style de Nicolas Tournemine. Le trait du document datant des années 1560 semble plus hésitant que celui des années 1540, l'auteur est plus âgé.

En haut : vers 1545 (BM Lille, ms. Godefroy 187 - détails).

En bas : vers 1565 (BU Villeneuve d'Ascq, ms. 104 « Épinette » - détails).

© Bibliothèque municipale de Lille, Bibliothèque universitaire de Villeneuve d'Ascq

Les images qui précèdent (fig. 10) montrent quelques exemples significatifs du dessin héraldique de Nicolas Tournemine. Le corps des lions est maigre, creusé, le panache de la queue est enroulé vers l'intérieur, le museau est arrondi, la gueule ouverte ; les aigles

60. Payé six livres (AM Lille, comptes de 1481, f°61v°). Gaspard Dubois est encore mentionné dans le compte de 1487 f°97v°. On ignore ce qu'est devenu le manuscrit original après avoir été présenté par Tournemine aux clerks de la Gouvernance de Lille en janvier 1566.

61. Édité une première fois en 1884 par le peintre Joseph Van Driesten, nouvelle publication, revue et mieux documentée, par François BONIFACE (voir. *supra* n. 6, 7 et 9)

Revue française d'héraldique et de sigillographie – Études en ligne – 2018-1

© Société française d'héraldique et de sigillographie, Paris, 2018

montrent des ailes déployées remontant un peu vers le haut, les pattes sont dessinées selon un axe presque horizontal, le panache de la queue étale une composition faite de cinq larges plumes. J'ai eu l'occasion, au cours de ma communication auprès de la Société française d'héraldique et de sigillographie, le 15 mars 2018, de montrer dans quelle continuité s'inscrivait le style de Nicolas Tournemine. Il empreinte en effet des caractéristiques à celui d'un des auteurs de l'Armorial « Toison d'or » probablement originaire de la région lilloise (vers 1435 ?, Paris, Arsenal, 4790⁶²) et d'autre part, bien qu'il soit difficile d'établir des comparaisons à partir d'exemples bicolores, la manière de Martin Doué, semble marquer la fin d'une période précédant le changement de style du XVII^e siècle, période au cours de laquelle les lions et les aigles s'arrondiront avant de devenir plus réalistes⁶³.

Philippe Vincq, peintre en armoiries à Lille, est signalé par quelques mentions figurant dans les archives.

(3 septembre 1596) Travaux dans l'hôtel de la Chambre des comptes à Lille. « *Ouvraiges de peinture tant à l'huile que colle faictes par Philippes Vincq et autres en la maison de M. le président. 3 septembre 1596, ouvrages de peinture tant à l'huile que colle faictes par Philippe Vincq et autres en la maison de Monsieur le président...* AD Nord, B 30 ; *Inventaire sommaire de la série B*, par Chrétien DEHAISNES et Jules FINOT, t. 1, Lille, 1890, p. 13.

(5 février 1600) Philippe Vincq est encore cité avec Philippe le Mesque et Guillaume Marcq pour la réalisation des décors héraldiques à l'occasion de la joyeuse entrée des archiducs Albert et Isabelle à Lille le 5 février 1600⁶⁴.

Cf. Jules HOUDOY, « Joyeuse entrée d'Albert et Isabelle » dans Jules HOUDOY, Léonard DANIEL, *Lille au XVI^e siècle, d'après des documents inédits*, Lille, 1873, p. 102), comptes de dépenses – au chapitre « Appendice » : *Le V^e jour de septembre 1601, de la despence faite et soustenue par ladite ville à raison de la bienvenue et joyeuse Entrée de leurs Altesses Sérénissimes en icelle ville... A Gaspard Marcq, Philippe Vincq et Guillaume Marcq, peintres, tant pour les ouvrages de peintures pour le théâtre du serment que pour le tableau avec armoiries à la Porte des Malades : VIII C IIIJ XVI liv.*

Philippe Le Mesque (v. 1580-1600). Ce peintre est signalé dans le manuscrit de Martin Doué (AD Nord, ms. 203) pour avoir organisé avec son père des cérémonies funéraires avec décors peints de 1576 à 1589 à Lille et aux environs⁶⁵. Il est encore mentionné avec Philippe Vincq et Guillaume Marcq pour la réalisation de travaux de décoration des arcs de triomphe et estrades disposées lors de la Joyeuse entrée des Archiducs à Lille en 1600 (voir note précédente).

Gaspard Marcq. Autre peintre en armoiries actif à la fin du XVI^e siècle, Gaspard (ou Jaspart) Marcq, est le père de Guillaume, autre peintre cité dans des fonds documentaires anciens.

62. Michel PASTOUREAU, Michel POPOFF, *Le Grand Armorial équestre de la Toison d'or*, Saint-Jorioz, Éditions du Gui, 2001, 2 vol.

63. Nombreux exemples fournis par les registres peints et les diplômes des l'Armorial général de 1696.

64. À propos de cette « Joyeuse entrée des archiducs à Lille », voir Alexis DONETZKOFF dans Claude BRUNEEL, Jean-Marie DUVOSQUEL, Philippe GUIGNET, René VERMEER (éd.), *Les « Trente Glorieuses » (circa 1600 - circa 1630). Pays-Bas méridionaux et France contemporaine. Aspects économiques, sociaux et religieux au temps des archiducs Albert et Isabelle*. Actes des colloques tenus à l'Université Charles-de-Gaulle – Lille III, 22 et 23 mars, et 5 octobre 2007, *Archives et Bibliothèque en Belgique*, numéro spécial 84, Bruxelles, 2010, p. 259-271.

65. Voir la liste, d'après AD Nord, ms. 203, dans QUARRE-REYBOURBON, *Martin Doué* (cité n. 16), p. 68-72.

(1585-97) « *Le XXVI^e d'apvril XV^C IIII^{XX} dix, Jaspert Marcques, pointre, adjourné à la requeste de S^r Anthoine Carpentier, prebstre, pasteur de Lambersart, pour avoir quatre confanons que led. Gaspert at promis de faire et poindre pour l'église de Pernes, ayant tantmoins au pris receu six livres parisis dud. Pasteur, sur ce que led. Jaspert se seroit présenté et confesse avoir emprins de faire lesd. quatre confanons, at esté condempné de avoir iceulx achevé et les rendu de samedy prochain en quinze jours.* »

AM Lille, 15925, Registre aux mémoires, 1585-1597, fol. 82⁶⁶.

(1596-97) « *A Jaspert Marcq, Lucq Bouly et Jacques Hermans, painctres en ceste ville, que Messieurs de la Loy de ceste ville leur ont accordé pour la visitation par eulx faicte des painctures par Philippes Vincq faicte à la devanture de la vieuse halle d'icelle ville, la somme de et icy, comme appert aud. passaige folio XLVI, XII l.* ».

AM Lille, 16332, comptes de 1596-1597, fol. 407.

(1647) *Jaspert Marcqs, paintre, d'aigé de soixante ans ou environ* (en 1647).

AD Nord, E 84, tableau généalogique « du Forest ».

Guillaume Marcq (1631). Cité en tant qu'expert avec Martin Doué sur un certificat dressé par Simon, greffier de la Chambre des comptes de Lille, le quatre février 1631.

BM Lille, ms. D41 (dossier « Muysart »).

66. Ces deux références concernant les années 1585 à 1597 m'ont été aimablement communiquées par Alexis Donetskoff, conservateur aux Archives départementales du Nord, que je remercie cordialement.

Revue française d'héraldique et de sigillographie – Études en ligne – 2018-1

© Société française d'héraldique et de sigillographie, Paris, 2018